

OFFRE D'EMPLOI

Hôpital Bichat – Claude-Bernard AP-HP

Unité de gériatrie aiguë

MISSIONS ET SERVICE

Vos missions

Dans la filière gériatrique, l'UGA est le service d'aval des urgences ou d'admission directe de la personne âgée présentant un problème de santé aigu. De plus, la perte de l'autonomie, la dénutrition, les troubles cognitifs et comportementaux fragilisent le patient et requièrent une prise en charge globale et pluridisciplinaire

- Recueil et traçabilité dans le dossier de soins infirmiers des données observées et recueillies auprès du patient et des accompagnants lors de son accueil et tout au long de son séjour (motif d'hospitalisation, aidants naturels, évaluation de la douleur, de l'autonomie, des risques encourus par le patient...)
- Adaptation de la prise en charge du patient par rapport à ce recueil de données et aux objectifs poursuivis
- Participation à l'élaboration du projet de soins du patient et à la planification des soins
- Réalisation de soins spécifiques (plaies et cicatrisation, cathéters centraux, sonde nasogastrique, transfusion, sonde à demeure...)
- Information et conseil aux patients et aux aidants naturels
- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique des étudiants et des nouveaux professionnels
- Participation aux staffs médicaux, aux projets de service et du pôle
- Participation aux formations institutionnelles

Horaires : Poste en 12h

Présentation de l'équipe

L'UGA comprend 25 lits dont deux lits dédiés soins palliatifs (LISP). L'unité accueille des patients poly pathologiques âgés de plus de 75 ans, provenant des urgences ou adressées par leur médecin traitant. La durée moyenne de séjour est comprise entre 12 et 14 jours.

Pour en savoir plus, suivez-nous :



/hopitalbichatclaudobernard/



@hopitalbichat



@hopitalbichat

CE QUE L'ON VOUS PROPOSE

AVEC NOUS, VOUS BENEFICIEREZ D'UN PARCOURS PROFESSIONNEL ATTRACTIF

- Si contractuel : un salaire mensuel net d'un montant de 2 026 euros
- Si mise en stage en vue d'une titularisation sur le statut de la Fonction Publique Hospitalière. Plusieurs primes :
 - Prime d'installation de 2000€
 - Prime de service semestrielle
 - Prime de tutorat au bout d'un an d'ancienneté
 - Prime d'engagement collectif
 - Reprise d'ancienneté ou contrat d'allocation d'étude

LES AVANTAGES À NOUS REJOINDRE

- ✓ Possibilité de **logement**
- ✓ Possibilité d'**heures supplémentaires**
- ✓ Remboursement de la moitié du Pass Navigo ou accès au parking couvert du personnel
- ✓ Self, crèche, médiathèque et service social dédié au personnel
- ✓ Un large catalogue de formations
- ✓ **Un comité d'entreprise** en charge de l'action sociale, culturelle, sportive et des loisirs. (AGOSPAP)